

**PROCES – VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NEUVILLE LES DECIZE
EN DATE DU 25 juin 2025**

Membres en exercice : 11

Date de convocation : 16 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-cinq, à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de NEUVILLE LES DECIZE, légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire à la salle communale sous la présidence de Monsieur MORIN Daniel, Maire.

Étaient Présent(e)s : Madame POIRIER Catherine et Messieurs MORIN Daniel, MAYET Michel, FARIA Michel.

Le conseil municipal au nombre de quatre ne peut donc pas délibérer légalement.

Monsieur le Maire décide de ne pas tenir cette réunion, celle-ci est décalée au mardi 1^{er} juillet à 19 h 00. En cas de quorum non atteint lors de cette deuxième séance, les votes pourront tout de même avoir lieu.

Le Maire,
Daniel MORIN

